

Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

-----  
Arrondissement de SELESTAT

-----  
Nombre des conseillers élus : 15

-----  
Conseillers en fonction : 15

-----  
Conseillers présents : 13

*Procès verbal  
des délibérations du Conseil Municipal*

**Séance du 19 Mai 2021**

***Délibération intégrale***

**Étaient présents** : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1<sup>er</sup> adjoint ; M. BACHER Pierre, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3<sup>ème</sup> adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4<sup>ème</sup> Adjoint ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; Mme MEYER Sonia ; M. RICHERT Charles ; Mme ADNET Sophie ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. THIERY Alain et M. ROCHELLE Christian.

**Étaient absents** (excusés) : Mme BAECHLER Gisèle (procuration de vote donnée à ZUGMEYER Jean-Paul) ; M. DEISSLER Arnaud (procuration de vote donnée à CONRAD Claude).

Sous la présidence de Monsieur CONRAD Patrick, Maire.

Monsieur CONRAD Patrick, demande la désignation d'un secrétaire de séance en vertu de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Mme SCHMITT Anne-Sophie assure le secrétariat.

Début de la séance à 18h30.

---

N° 1

**Approbation du PV de la séance du 07 avril 2021**

Le procès-verbal de la séance du 07.04.2021 est adopté à l'unanimité soit 13 voix pour, plus 2 procurations.

**Commune de Le Hohwald – DCM du 19.05.2021**

---

**N° 2****Acquisition des terrains de la famille Sebening**

Le conseil municipal décide à 13 voix pour plus 2 procurations d'acquérir pour un montant de 14885 €, la parcelle de terrain 22 a et b en section 5 appartenant à la famille SEBENING, d'une superficie totale de 4037 m2.

L'acquisition de cette parcelle est subventionnable dans le cadre de la Trame Verte et Bleue, à condition que ladite parcelle soit classifiée en zone naturelle.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette acquisition. L'acte d'acquisition sera établi auprès de l'étude de Maître WALTER Philippe, notaire à Epfig.

---

**N° 3****Informations sur différents devis**

Suite à la réunion de la commission des bâtiments différents travaux ont été validés et une acquisition a été validée :

- Remplacement des fenêtres et portes de l'ancienne mairie : le devis de l'entreprise BOECKEL a été retenu pour un montant de 46 812,70 € TTC. Il faudra vérifier si ces travaux seront subventionnables.
- Acquisition d'un chargeur pour le tracteur FENDT : le devis de l'entreprise HAAG AGRI Centre a été retenu pour un montant de 18462,00 € TTC .
- Voirie : rue du Wittertalhof : réfection entre la Départementale et le carrefour rue du Eck : le devis de la société COLAS a été retenu pour la partie gravillonnage pour un montant de 19272,30 € TTC et le devis de la société EIFFAGE pour la partie enrobés pour un montant de 12958,68 € TTC.

- Salle polyvalente : réfection peinture, acoustique, lumineaire et écran avec vidéo projecteur : le devis de la société GARGOWITSCH a été retenu pour la partie acoustique au plafond et peinture pour un montant de 17133,32 € TTC ; le devis de la société BOECKEL a été retenu pour la partie acoustique mural pour un montant de 12950,86 € TTC ; le devis de la société CGED a été retenu pour la partie éclairage LED pour un montant de 3884,40 € TTC ; l'acquisition de l'écran et du vidéoprojecteur devrait s'élever à un montant de 2000 € environ (en attente de devis)

Une subvention exceptionnelle de 12000 € sera allouée du Conseil Départemental.

- Pavage du monument aux morts : la commission attend des éléments complémentaires avant de se prononcer

N° 4

### Vote de crédits

Le conseil municipal décide à l'unanimité, soit 13 voix pour, plus 2 procurations, de voter les crédits suivants :

#### Budget principal Décision modificative n°1 :

#### Section d'investissement

| Dépenses  | Dépenses  |
|---|---|
| <u>Art 21318 opération 119: travaux gîte salle polyvalente</u> : + 10 000 € | <u>Art 21318 opération 179: isolation et rénovation de bâtiments communaux</u> : - 10 000 € |
| Art 2111 : terrains nus : + 5 000 €   | <u>Art 21318 opération 179: isolation et rénovation de bâtiments communaux</u> : - 5 000 €  |
| Art 2111 : terrains nus : + 3 000 €   | Art 020 dépenses imprévues : - 3 000 €  |
| <b>Total : + 18 000 €</b>   | <b>Total : - 18 000 €</b>   |

N° 5

**Logements communaux 5 rue Sainte Odile**

Un appartement communal va se libérer, un point sera fait par la commission bâtiment si des réaménagements seront entrepris et les travaux éventuels à réaliser.

N° 6

**Ancienne colonie : trophées de chasse, turbines etc.**

Un inventaire des trophées de chasse a été réalisé, la commune ne dispose pas de locaux adéquats pour l'installation d'un musée comme l'avait souhaité le propriétaire des trophées de chasse. Par conséquent une réflexion sera menée quant à leur utilisation future.

Concernant les anciennes turbines, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à 13 voix pour plus 2 procurations de les vendre à un ferrailleur.

Fin de la séance à 20h15

Le Hohwald, le 19.05.2021

Le Maire : CONRAD Patrick

